

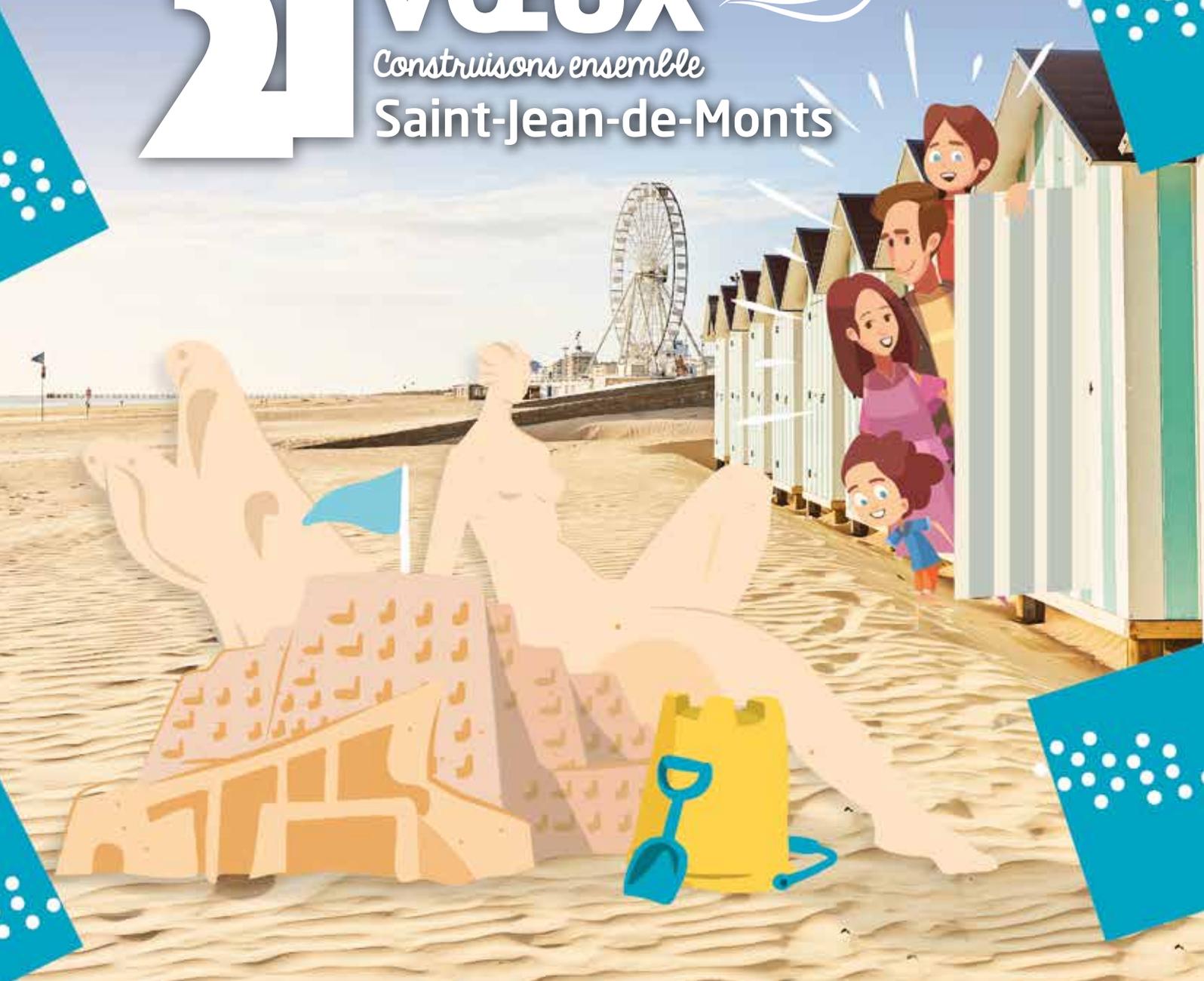
n°126
JANVIER
2021

le magazine municipal des Montois

Saint-Jean-de-Monts

2021 meilleurs VOÛX

*Construisons ensemble
Saint-Jean-de-Monts*



Retour sur Ci t'as la Trouille

L'édition 2020 du festival Ci t'as la trouille aura encore connu un beau succès malgré la crise sanitaire. Au programme : exposition, ateliers manuels et activités sportives. La Ville a ainsi proposé une multitude d'animations à nos enfants, le temps des vacances de la Toussaint.



Les créations originales réalisées en cucurbitacés !

Cette année, l'évènement a choisi de faire un petit clin d'œil à tous les athlètes qui n'ont pas pu défendre les couleurs de leur pays lors des Jeux Olympiques en raison de l'épidémie de COVID 19.

Exposition curcubitesque

Pendant 2 semaines, **4 244 personnes ont pu admirer des scènes sportives réalisées à partir de cucurbitacées.**

La plasticienne Annette Lavigne nous explique comment elle a créé un combat de boxe, des gymnastes, des joueurs de tennis, une chorégraphie de danse sur glace ou encore une descente de bobsleigh : « Je travaille pour ce festival depuis 2002. Je possède un stock très important de cucurbitacées, glanées ou achetées depuis plusieurs années. Lors de mes recherches, je peux déjà imaginer comment je vais me servir de certains fruits, en fonction de leurs formes et de leurs couleurs.

Avant l'utilisation, il faut attendre 2 à 6 mois que cela sèche tout en faisant de préférence un nettoyage régulier. Ensuite je les assemble en utilisant de la colle et de la pâte à bois. Après ils sont habillés et mis en scène. La collaboration avec Magali Bruchet est très importante. Nous sommes complémentaires.

Avec la Ville de Saint-Jean-de-Monts et

la SEML Saint Jean Activités, le travail est très agréable. Tout est fait pour que l'on mette place nos idées. Il y a toute une équipe technique qui nous accompagne dans la réalisation finale. Autant nous créons les personnages, autant c'est grâce à ce travail commun que nous mettons en place toute la mise en scène avec l'ajout de lumières et de végétaux, notamment produits dans les serres municipales. »

Sensibilisation écologique

Les deux spectacles pour les enfants: «Hmm ! C'est bon... pour ta planète.» présenté par la compagnie Laurent Deschamps le 18 octobre et «Dessine-moi un arbre» par Aline et Art Compagnie le 25 octobre, ont respectivement rassemblé 65 et 85 personnes. **Un moment ludique de sensibilisation à la transition écologique.**

Ateliers manuels

21 et 28 octobre, 136 artistes en herbe ont découvert tous les secrets pour réaliser des petits sportifs à partir de cucurbitacées et d'éléments naturels lors d'ateliers manuels. Fabrication des anneaux olympiques, d'une coupe et d'une médaille ou encore des athlètes : **de nombreux autres moments créatifs étaient également**

proposés tout au long des vacances scolaires, principalement à base d'objets de récupération. 88 enfants y ont participé.

Activités sportives

Pendant que certains se sont initiés au kayak et au tennis, **40 personnes** ont, au total, participé à la découverte de la forêt au coucher du soleil avec notamment le retour de nuit !

Ci t'as la trouille, ce fut aussi :

- **25 enfants** initiés au cirque,
- **16 jeunes** qui ont découvert le tir à l'arc,
- **24 familles** participant aux jeux de piste proposés,
- **15 adolescents** s'initiant au char à voile,
- **15 familles** qui ont participé à une course d'orientation organisée à Explora Parc,
- **9 enfants** au stage de théâtre et 10 à celui du cirque (sur une jauge de 10).

Une 19^e édition positive qui marque l'indéfectible engagement de la Ville en matière d'activités pour les enfants et les familles. Cap vers 2021 qui célébrera donc les 20 ans !

SOMMAIRE

4 EN BREF

6 DOSSIER

- La Ville à vos côtés pendant le confinement #2

9 EN ACTION

- Je veux la Fibre Internet : je mets à jour ma boîte aux lettres
- Violences faites aux femmes : parlons-en !
- N'oubliez pas les ateliers mémoire Peps Eurêka
- Prendre soin de soi lors d'ateliers de rigologie
- La Maison Intercommunale des Services se construit à Saint-Jean-de-Monts
- La Police Municipale poursuit sa modernisation
- Élection du Conseil d'Enfants 2020 - 2022

16 ZOOM

- Le CCAS aux côtés des Montois au quotidien

17 TRIBUNES

- Espace réservé à l'expression des élus de la majorité
- Espace réservé à l'expression des élus de l'opposition

18 À SAVOIR

19 RENDEZ-VOUS

20 ENVIRONNEMENT

- La Ville renouvelle sa labellisation 4 fleurs

Chères Montoises,
Chers Montois,

L'année 2020 nous aura tous bouleversés et mis face à des défis uniques, parfois compliqués, mais toujours relevés.

J'adresse mes remerciements aux agents et aux élus pour leur indéfectible professionnalisme.

Nous avons travaillé ensemble face à la crise sanitaire pour améliorer le quotidien de tous : commerçants, restaurateurs, entrepreneurs, associations, familles et enfants, notamment les plus défavorisés.

Gardons en mémoire la solidarité dont nous avons tous fait preuve, l'énergie que nous avons déployée, la force qui nous a permis d'aller de l'avant.

Au-delà de cette crise, nous avons concrétisé nos convictions. En voici quelques exemples. Le bus urbain est devenu gratuit. Le projet de santé a débuté. Un nouveau programme de logement solidaire est né. Le terrain de padel a été inauguré. Nos policiers municipaux sont davantage équipés. Les labellisations « 4 fleurs » et « Pavillon Bleu » ont été renouvelées. Une partie de l'éclairage public a été modernisée. La fibre a commencé à être déployée. Des actions de sensibilisation contre les violences faites aux femmes ont été menées. Des ateliers pour les aînés ont été mis en place. Le Conseil Municipal des enfants a été élu. Les familles et les écoles ont été soutenues financièrement.

« Tournée vers un avenir solidaire et dynamique, je vous adresse, chères Montoises et chers Montois, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021 ! »

Pour 2021, le cap de nos engagements sera maintenu. Avec les élus et les agents, nous n'augmenterons pas les impôts locaux.



Nous continuerons d'aider, comme toujours, le tissu associatif. La Collectivité se modernisera avec du nouveau matériel informatique. La Ville communiquera davantage. Nous rénoverons et entretiendrons les bâtiments communaux afin d'agir pour la transition écologique. Nous maintiendrons notre politique volontariste en matière d'équité sociale, de soutien envers les familles, d'actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, de l'accès à une culture de qualité et au numérique. La modernisation du stade d'athlétisme participera de l'émulation sportive pour tous.

Notre bonne santé financière nous permet de mettre en place un plan de relance solidaire, dans un cadre solide et raisonnable.

Et tout ceci, je souhaite le réaliser en pleine synergie avec vous et avec tous les partenaires concernés, notamment la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts. Dès que les conditions l'autoriseront, nous relancerons nos concertations, en présentiel, pour construire ensemble Saint-Jean-de-Monts.

Tournée vers un avenir solidaire et dynamique, je vous adresse, chères Montoises et chers Montois, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021 !

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts





Libérée Lady Libertad

23 OCTOBRE : 50 ÉLÈVES DE LA MAISON FAMILLE RURALE LE MATIN, et presque autant d'adultes le soir, ont eu le plaisir de découvrir le spectacle Lady Libertad à la Médiathèque. À partir de citations de Shakespeare et à travers la figure de Rina, la comédienne Armelle Bérengier a mêlé des thèmes aussi divers que la femme, la dictature ou l'immigration. Un personnage expansif et explosif à l'accent si prononcé que le public, lors d'un moment d'échanges, a demandé à l'artiste si elle était elle-même sud-américaine. Réponse : son talent d'actrice nous en a persuadés ! De la culture de qualité à la Médiathèque.

Micro folie / maxi succès

18 ET 19 SEPTEMBRE 2020, LA MICRO-FOLIE, STRUCTURE INTERCOMMUNALE, a proposé un Micro-Festival à la Médiathèque. Pari réussi : réunir enfants, familles, retraités et personnes actives mais aussi aider une compagnie du territoire à reprendre le chemin de la scène. Une dizaine de spectateurs lors de la répétition publique « Rock it Daddy » et lors du Solo « Trace ». Un spectacle complet le samedi. De riches échanges entre les danseurs et les spectateurs à la suite de chacune des représentations. Et aussi un atelier d'initiation aux danses urbaines et une conférence « Petite histoire illustrée de la danse ». Maxi micro-Folie !



Indispensable collecte alimentaire

28 ET 29 NOVEMBRE : LA COLLECTE ALIMENTAIRE A PERMIS DE RÉCOLTER PRÈS DE 6,8 TONNES D'ALIMENTS grâce à l'énergie des bénévoles et à la générosité des donateurs, si indispensable pour réaliser ces actions. Les denrées renouvelleront les stocks de l'épicerie sociale La Passerelle, ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, selon des conditions de ressources (cf. p. 12).

Trophée sportifs 2.0

SAINT-JEAN-DE-MONTS CONTINUE D'ÊTRE LE TERREAU DE NOMBREUX EXPLOITS SPORTIFS comme en témoignent nos six Champions de France, Brice Daubord, Louis Vitiello, Paul Lebois, Gwladys Lemoussu, Guillaume Heynemann et Léo Bergère (photo), également Champion du Monde. En raison des conditions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des trophées a dû se réinventer. Retrouvez la vidéo des nombreux vainqueurs dans de multiples disciplines nominés cette année sur : www.saintjeandemonts.fr



L'émission La Carte au trésor à Saint-Jean-de-Monts

DU 25 AU 27 SEPTEMBRE, L'ÉMISSION LA CARTE AU TRÉSOR, diffusée sur France 3, était en tournage à Saint-Jean-de-Monts. Stationnée avec 4 hélicoptères sur le stade de football, l'équipe de production a notamment filmé Le Daviaud, la forêt, les plages et le marais breton vendéen au cours d'un jeu de piste géant qui permettra de découvrir notre territoire différemment. L'occasion de mettre notre patrimoine à l'honneur ! L'émission devrait être diffusée en 2021.



Commémoration du 11 novembre !

EN COMPAGNIE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS/UNC/AFN, DU SOUVENIR FRANÇAIS, de la Police Municipale et d'André Ricolleau, Maire honoraire, Mme le Maire et quelques élus municipaux ont commémoré l'armistice qui mit fin à la 1^{ère} guerre mondiale. Après la lecture du discours national, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts du cimetière. En raison des conditions sanitaires, la cérémonie s'est tenue en comité restreint mais chacun était invité à s'associer à ce moment par la pensée.

Lumière sur un nouvel éclairage public

DE NOUVEAUX LAMPADAIRES ONT ÉTÉ INSTALLÉS SUR LA ROUTE DES SABLES, rue des Halbrans et rue des Boutons d'or. Route des Sables : les nouveaux luminaires consomment 100 W, contre 250 W auparavant. Ils sont posés sur des mâts bleus de 8 m de haut, comme sur le tronçon allant du rond-point de la Métairie jusqu'à l'avenue Valentin. Des ampoules LED, plus écologiques, ont été mises en place. La Ville rénove et entretient nos lieux de vie selon une politique de développement durable.



David Ledeunff à la rencontre des Montois

9 OCTOBRE : DAVID LEDEUNFF, COMPOSITEUR, interprète, habitué des scènes internationales en solo ou au sein des groupes Hocus Pocus et C2C, a proposé un concert de soul - funk - rap - folk à la Médiathèque. « Une super soirée, j'ai eu de l'écoute et un bon public ! », raconte l'intéressé (cf. interview vidéo sur www.saintjeandemonts.fr). Lors d'un moment d'échange, les spectateurs ont discuté avec l'artiste de sa manière d'écrire et de composer ses chansons.



La Ville à vos côtés pendant le confinement #2

Enfance-jeunesse, Médiathèque, Police Municipale, Centre Communal d'Action Sociale, etc. : tous les services se sont pleinement mobilisés pour aider au maximum les familles et les professionnels. Distribution de masques aux enfants, soutien financier aux commerçants et solidarité entre voisins : tour d'horizon des dispositifs mis en place.

Le 1^{er} objectif de la Ville était de **garantir la continuité du service public** tout en ayant recours au télétravail dès que cela était possible pour limiter les flux de personnes. Le 2^e objectif des services municipaux était de **s'adapter au maximum pour maintenir et intensifier les actions au bénéfice des Montoises et des Montois**. En tirant les enseignements du premier confinement, des dispositions ont pu être activées lors du 2^e.

PARTENARIAT AVEC L'UMPS

Comme lors du précédent confinement, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a réitéré son **partenariat avec l'Unité Mobile de Premiers Secours 85 (UMPS)** afin de venir en aide aux personnes isolées et fragiles.

Les secouristes sont intervenus sur la commune pour les missions suivantes :

- livraisons de courses et de médicaments pour les plus vulnérables et/ou rencontrant des problèmes de mobilité ;
- visites suite à la demande de proches n'arrivant pas à joindre les personnes ;
- diffusion d'informations à destination des publics en situation d'isolement ;
- mise à disposition auprès de l'EHPAD La Forêt en fonction des besoins ;
- organisation d'une veille sociale.

De la solidarité au quotidien !

DES MASQUES POUR NOS ENFANTS

La Ville de Saint-Jean-de-Monts voulait aider toutes les



Les secouristes de l'UMPS accompagnent les Montois au quotidien.

familles à obtenir des masques pour leurs enfants concernés par les mesures gouvernementales. Ainsi des masques, fabriqués en France et spécialement conçus pour les plus jeunes, ont été remis, à partir du 19 novembre 2020, à tous les élèves scolarisés du CP au CM2, dans les écoles élémentaires de La Plage, d'Orouët et Saint-Jean.

La Ville a octroyé deux masques, par enfant soit, au total, plus de 900 offerts.

Ces derniers ont été directement livrés aux établissements scolaires. Les enseignants ont pu procéder à la distribution.



SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

La Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite soutenir au maximum les entreprises. Ainsi, **les redevances d'occupation du domaine public**

des commerçants (terrasses, déballages, etc.) **ainsi que des droits de place sur le marché des abonnés ont été suspendus** jusqu'au 31 décembre 2020 ; ce qui représente une perte de gain potentiel de 500 000 € pour la Ville.

La Commune a aidé les commerçants ouverts à faire la promotion des services réalisés pendant le confinement (livraison à domicile, click & collect, etc.). **La Ville a recensé tous les commerces encore en activité** afin de diffuser les informations sur le site www.saintjeandemonts.fr. L'initiative a été reprise sur la carte interactive de l'Office de Tourisme Intercommunal grâce à un partage de la base de données.

MODERNITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts avait la volonté forte de garder contact avec ses abonnés et tous les Montois. **Un système de prêts sur rendez-vous a été mis en place** dès le 5 novembre dans le strict respect des gestes barrières.

Ce service de drive permettait aux usagers d'emprunter 10 documents et 1 jeu vidéo par famille pour 4 semaines. Un formulaire de demande était disponible sur le portail du réseau des bibliothèques.

Le retrait des commandes avait lieu dans le hall de la Médiathèque. Les lecteurs déposaient d'abord leurs éventuels retours dans la boîte prévue à cet effet (ouverte sans interruption) puis s'avançaient dans le hall pour récupérer leur commande, toujours en appliquant le protocole

sanitaire.

VOISINS SOLIDAIRES

Afin d'inciter à une plus grande solidarité de voisinage face à la pandémie de Coronavirus, **la Ville de Saint-Jean-de-Monts a souscrit au programme gratuit « Voisins Solidaires »**. Ce dispositif, élaboré en partenariat avec Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, AG2R La Mondiale et l'association Voisins Solidaires, vise à mettre les voisins en relation entre eux. Créer du lien pour être plus à l'écoute, plus unis, plus forts.

Sur le site internet de la Ville : www.saintjeandemonts.fr, vous pouvez ainsi retrouver :

- **une affiche d'explication** du principe à vos voisins pour sensibiliser le plus grand nombre au lancement de cette initiative, expliquer le dispositif, informer vos voisins et les inviter à s'organiser ;
- **le panneau des services et des besoins** pour échanger des informations, services et conseils ;
- **l'annuaire des Voisins** pour répertorier les coordonnées de chacun afin de communiquer facilement en cas de besoin.

À afficher en bas de votre immeuble, à l'entrée de votre lotissement, sur votre page Facebook et partout où il sera vu.



Soutien numérique

Afin de répondre aux urgences de tous, des rendez-vous informatiques ont été réalisés pour que tout un chacun puisse effectuer ses démarches, par exemple d'ordre administratif ou de recherche d'emploi.

DÉCONFINEMENT

Selon les mesures gouvernementales, voici un résumé, sous forme de A à Z, du déconfinement à Saint-Jean-de-Monts.

Mise à jour le 18/12/2020

Bars, cafés...	Ouverture le 20 janvier si les conditions sanitaires le permettent.
Cimetières	Ouverts au public
CCAS Centre Communal d'Action Sociale	Personnes fragilisées, isolées, en difficulté : la Ville de Saint-Jean-de-Monts vous invite à vous faire connaître auprès des agents du CCAS pour bénéficier d'un accompagnement. N'hésitez pas également à contacter nos services pour vos proches : 02 51 59 97 00 (demandez le CCAS).
Cinémas	Ouverture le 7 janvier si les conditions sanitaires le permettent.
Collèges	Ouverts - Protocole sanitaire renforcé
Commerces et services	Ouverts Fermeture à 20h00 pour l'ensemble de ces établissements. Possibilités d'ouverture des commerces le dimanche.
Déchèterie	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements : 02 51 59 98 90
Déplacements	Les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 20h00 à 06h00 est en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les déplacements seront tolérés le 24 décembre. Le couvre-feu sera appliqué le soir du 31 décembre. Modalités sur https://www.gouvernement.fr
Écoles maternelles & élémentaires	Ouvertes - protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.
EHPAD	Les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées dans le strict respect des mesures barrières.
Enfance jeunesse	Multi-accueil Frimousse, Bord à Bord et Foyer de jeunes : ouverts - Protocole sanitaire renforcé Tél. : 02 51 59 09 16
Épicerie sociale la Passerelle	Ouverte Tél. : 02 51 59 35 90
Équipements sportifs	Ouverts uniquement pour les mineurs des clubs sportifs.
Estacade et plages	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur.
Esplanade de la mer/remblais	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur.
Forêt	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur.
La Poste	Ouverte
Lieux de culte	Les offices dans les lieux de cultes sont autorisés. Les fidèles doivent respecter une règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux pour y assister. Contactez les lieux de culte pour informations complémentaires.

Lycées	Ouverts - Protocole sanitaire renforcé
Mariages & PACS	Autorisés - Règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux.
Mairie	Accueil physique sur RDV. Privilégier le courriel et le téléphone. Accueil Hôtel de Ville et services administratifs : lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30
Marché alimentaire	Ouvert les mercredis et samedis matin.
Masque	Obligatoire jusqu'au 4 janvier
Médiathèque	Ouverte - Protocole sanitaire strict
Parcs & jardins	Accès libre - Hors couvre-feu
Plans d'eau	Accès libre - Hors couvre-feu
Restaurants	Ouverture le 20 janvier si les conditions sanitaires le permettent. Maintien des services de livraison à domicile Liste des commerces ouverts et des services sur le site Internet de la Ville : www.saintjeandemonts.fr
Salles municipales	Fermées
Services Publics	Ouverts
Spectacles	Autorisés à partir du 7 janvier si les conditions sanitaires le permettent.
Sport (individuel en plein air)	Autorisé - Hors couvre-feu
Sport (compétitions professionnelles)	Les compétitions professionnelles peuvent être maintenues : se renseigner auprès des fédérations.
Transports	Le bus urbain et le Petit bus sont maintenus. Taxis et VTC en service dans le respect des mesures sanitaires.
Travail	Maintien du télétravail quand cela est possible.
UMPS Unité Mobile de Premiers Secours	Les secouristes de l'UMPS interviennent sur la commune : veille sociale, livraisons de courses et de médicaments, visites suite à la demande de proches... Tél : 06 68 17 03 62

COVID-19



Ville de Saint-Jean-de-Monts



SMS

Inscription au service d'alertes et d'informations SMS :

<https://saintjeandemonts.alertecitoyens.com>

02 51 59 97 00

mairie@mairie-saintjeandemonts.fr - www.saintjeandemonts.fr

Des coupes pour la bonne santé de la forêt

La forêt domaniale du Pays de Monts va bénéficier de nouvelles coupes, bénéfiques à son renouvellement ! Gwenaël Landais, Technicien Forestier Territorial de l'Office National de Forêts, nous explique la situation.

D'une superficie totale de 2 268 hectares, dont **750 ha sur Saint-Jean-de-Monts, la forêt domaniale du Pays de Monts fut entièrement créée par l'homme**. Elle résulte des plantations de pins effectués au XIX^e siècle pour stabiliser les dunes qui menaçaient d'ensabler les marais exploités pour les activités humaines. Aussi belle que fréquentée, elle nous transporte dans des contrées magnifiques tout en offrant un terrain de jeux.

Un entretien continu et nécessaire

Son entretien et son renouvellement sont nécessaires nous explique Gwenaël Landais, « *L'objectif est la protection générale des milieux et des paysages avec pour enjeu d'associer l'accueil du public et la production de bois.*

Ainsi, la priorité est donnée à la protection des milieux, notamment des sols, en luttant contre l'érosion provoquée par le vent et en restaurant les fonctionnalités écologiques, particulièrement pour la dune grise qui précède la dune boisée, tout en conservant un paysage forestier, cher aux habitants comme aux estivants. »

Législation

Une forêt domaniale est une forêt appartenant à l'État. Sa gestion et son entretien reviennent à l'ONF. En France, toutes les forêts domaniales bénéficient d'un document d'aménagement forestier renouvelé tous les 15 à 20 ans. Ce plan de gestion définit les grandes orientations du territoire, la nature et le rythme des interventions, notamment concernant les travaux sylvicoles. Ainsi, il a été fixé que les parcelles passent en exploitation tous les douze ans.



L'entretien de la forêt permet sa bonne vitalité.

Pourquoi couper des arbres ?

Deux raisons sont évoquées : **la sécurité et la régénération**. « *Les coupes de bois garantissent une sécurisation des sites en évitant une densité trop importante de bois sec et dépérissant dans des secteurs traversés par de nombreuses pistes équestres, cyclables et de randonnées* ». Autant de foyers potentiels de feux de forêt et de dangers pour sportifs et randonneurs.

« *Les coupes assurent aussi le renouvellement de la forêt en permettant une nouvelle génération d'arbres.* »

Au-delà des impressionnants chantiers, le technicien de l'ONF nous rassure : « *L'image, hors du commun, de tous ces arbres abattus, se fonde sur des actions d'intérêt majeur pour la sylviculture. Ces coupes sont d'autant plus importantes aujourd'hui qu'elles nous aident à préserver la diversité des essences dans les peuplements, conférant un atout supplémentaire d'adaptation de notre forêt face au changement climatique.* »

Le saviez-vous ?

La sylviculture est l'exploitation rationnelle des arbres forestiers (entretien, reboisement, etc.).

Les coupes permettront ainsi à notre forêt d'être pleine de vie et de ressources. Les entreprises interviendront entre décembre 2020 et janvier 2021.

Je veux la Fibre Internet : je mets à jour ma boîte aux lettres

Toujours plus vite, le débit Internet fait un grand pas en avant à Saint-Jean-de-Monts avec le déploiement en cours de la Fibre ! Favorisez l'identification de votre logement pour les installateurs avec la mise à jour de votre boîte aux lettres.

Les professionnels de l'installation circulent pour identifier les domiciles éligibles. Il est primordial de pouvoir identifier votre logement qui doit **laisser apparaître clairement votre nom, adresse et numéro de voie**.

Pour identifier votre domicile, les installateurs réalisent ainsi un Relevé de Boîte aux Lettres (RBAL). Parfois, le numéro sur la maison ou l'immeuble est manquant ou dissimulé. Le nom est aussi quelquefois effacé. Ainsi, pour faciliter le travail des techniciens et déployer plus rapidement la fibre, les installateurs demandent une mise à jour des boîtes aux lettres, notamment en indiquant le numéro de voie.

Déploiement en cours

Depuis le 18 mai, les raccordements se déploient à vitesse grand V. Une grande partie du centre-ville est passée en vert (éligible) ou en bleu (travaux en cours).



Retrouvez tout le détail sur : www.vendeenumerique.fr/carte-interactive

Saint-Jean-de-Monts à la pointe

La Commune fait partie des 13 premières villes de Vendée à être reliées à la fibre. Pour rappel, 3 opérateurs proposent la fibre à Saint-Jean-de-Monts : Free, Orange et Sosh.

Si votre adresse n'est pas intégrée dans la première phase de déploiement, Vendée Numérique présente une solution alternative d'accès à internet en attendant la fibre : le Très Haut Débit Radio.



Entretien avec Gregory Jolivet, Conseiller Municipal Délégué à la Modernisation de l'action publique et au numérique

Quel est le point de vue de la Municipalité sur le développement du numérique et le déploiement de la Fibre ?

Le développement de la fibre à Saint-Jean-de-Monts fait intégralement partie d'une accélération des progrès technologiques et numériques que nous sommes en train de vivre depuis plusieurs années maintenant.

Lors de cette crise sanitaire, chacun peut observer qu'il y a un besoin impérieux d'utiliser Internet et les nouvelles technologies. Nous avons la possibilité de tous nous saisir de ces avancées, ne serait-ce que pour rester en contact avec nos proches. Combien de grands-parents par exemple ont acheté une tablette ou installé des applications ? Les petits enfants

ne peuvent pas venir rendre visite à cause de la situation épidémique. Dès lors le numérique devient un formidable outil.

Mais n'y-a-t-il pas le risque de laisser des personnes sur le bord de la route du progrès ?

Oui, il faut faire attention. Un progrès rapide signifie autant un changement d'époque qu'une possible fracture numérique. La Ville de Saint-Jean-de-Monts, avec la Médiathèque, a notamment déployé des ateliers pour aider à l'utilisation d'Internet et des logiciels courants. La Maison Intercommunale des Services (cf. p.13) proposera également des ateliers à cet effet.

Ainsi la Municipalité poursuit deux missions fondamentales :

- Favoriser le développement de l'accès au numérique et aux nouvelles technologies, avec le déploiement de la fibre par exemple.
- Accompagner les Montois dans ces changements.



Violences faites aux femmes : parlons-en !

La réalité est alarmante. La mobilisation doit être totale. Nous sommes tous concernés par les violences faites aux femmes. Voisines, amies, collègues, connaissances : parlons-en pour briser les tabous et sauver des vies. Zoom sur la situation avec l'interview de Fabienne Linard, Directrice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Vendée.

Quel est l'état des lieux en Vendée ?

Tous les territoires sont concernés, et ceci à tous les âges, dans tous les milieux et dans toutes les catégories socioprofessionnelles. **Dans la ruralité et les environnements favorisés, la parole a encore plus de mal à se libérer.**

Toutefois, les statistiques montrent que les 26 - 45 ans sont les plus touchés. On observe en revanche que les femmes de plus de 60 ans sont de plus en plus nombreuses à se déclarer comme victimes, alors qu'elles restaient avant parfois emprisonnées dans ces situations jusqu'à la fin de leur vie. Mais il y a encore une méconnaissance des droits que chaque femme possède.

Quelques chiffres

- 146 femmes décédées en 2019 ;
- 201 000 femmes se déclarent en moyenne chaque année victimes de violences conjugales ;
- 142 310 plaintes pour violences dans le couple en 2019 ;
- une forte hausse des violences durant le 1^{er} confinement, avec 44 235 appels au 3919 entre le 16 mars et le 10 mai 2020 ;
- une augmentation des morts violentes au sein du couple de 16 % en 2019.

Quels sont ces droits ?

Toutes les femmes ne connaissent pas leurs droits. Or chaque femme a par exemple :

- **le droit de quitter son domicile**, y compris avec ses enfants (il est alors préférable de déclarer ce départ auprès de la police ou de la gendarmerie) ;
- **le droit de porter plainte** sans certificat médical (même s'il est conseillé de faire attester les violences afin de recueillir des preuves) ;
- **le droit d'ouvrir un compte bancaire** sans avertir son conjoint et de disposer d'un moyen de paiement propre ;
- **le droit de disposer d'un moyen de communication** (téléphone portable, ordinateur, réseaux sociaux, etc.) ;
- **le droit de se mettre en sécurité** sans avertir son conjoint/partenaire/concubin de sa localisation ;
- **le droit de demander au Juge aux affaires familiales d'instaurer des mesures de protection** pour elle et ses enfants (interdiction de contact, attribution du domicile conjugal, etc.).

Dans le cadre de la procédure judiciaire, le père auteur de violences peut être privé de ses droits relatifs aux enfants (autorité parentale, droit de visite et d'hébergement, etc.).

Il y a aussi des obligations imaginaires. **Le devoir conjugal, par exemple, n'existe pas !** Le viol entre époux est une réalité souvent méconnue et encore très taboue, alors qu'il s'agit d'un crime puni par la loi.

Que faire pour aider ?

Parlons-en ! **Si vous pensez qu'une femme est en danger, appelez la police ou la gendarmerie. Tendez la main et ne fermez jamais la porte.** Donnez par exemple les coordonnées d'une association aux victimes. Les départs du foyer sont souvent nombreux avant de devenir définitifs ; ne fermez pas le dialogue. Les emprises exercées sont généralement complexes et parfois invisibles.

Vous pensez aux violences psychologiques ?

Le harcèlement et la maltraitance psychologique font en effet des ravages. Par exemple, il n'est pas acceptable d'être insultée. Chaque femme peut dépenser son argent comme elle le souhaite. Et il n'est pas non plus normal d'avoir peur de son compagnon. Autant d'exemples qui vont de soi pour certaines, mais qui sont ignorés par d'autres.

La Ville s'engage contre les violences faites aux femmes.

La Ville de Saint-Jean-de-Monts a signé un contrat local de lutte contre les violences faites aux femmes. Une journée de sensibilisation a été réalisée le 13 octobre auprès des élus et des agents pour qu'ils participent à ce combat. En raison du confinement, la 2^e journée de prévention ainsi que les actions prévues auprès des scolaires sont repoussées à 2021.

Vous êtes dans une situation de danger immédiat ?

Appelez le 17

Besoin d'écoute ? Appelez le 3919

Besoin de faire un signalement anonyme ?
Arretonslesviolences.gouv.fr

Vous ne pouvez pas parler ? Envoyer un SMS au 114
CIDFF : 02 51 08 84 84

SOS femmes Vendée : 02 51 47 77 59 ; 7j/7 ; 24h/24

N'oubliez pas les ateliers mémoire Peps Eurêka

Égarer ses clés, oublier un rendez-vous, ne plus se souvenir du titre d'un film : cela nous arrive à tous, et surtout avec l'âge. Il est préconisé d'entretenir sa mémoire pour en conserver toute son efficacité. Ainsi la Ville de Saint-Jean-de-Monts a proposé un cycle d'ateliers à cet effet. Succès rencontré : le nombre de cycles a triplé ! Zoom sur les ateliers Peps Eurêka.

Avec l'âge, le cerveau diminue ses capacités à retenir les nouvelles informations. Peps Eurêka est un moment ludique basé sur **une méthode alliant la pratique d'une activité physique, la gymnastique intellectuelle et des exercices de mémorisation.**

Peps Eurêka : qu'y fait-on ?

Réunis par groupes de 9 en raison des contraintes sanitaires, « Les participants aux ateliers mémoires ont eu l'occasion de partager une expérience de convivialité tout en travaillant leurs facultés. » explique Audrey Mercère, Conseillère Prévention Santé à la Mutuelle Sociale Agricole.

Chiffres, noms propres, images, orientation : autant d'éléments qui ont servi de support à **stimuler les différentes**



mémoires, qu'elles soient auditives, visuelles, spatiales, etc.

Après une introduction théorique, place aux travaux pratiques, avec par exemple la mémorisation d'associations de pictogrammes. Mais aussi « Pour travailler la mémoire dans l'espace, différents déplacements doivent être mémorisés et au bout du compte, le participant doit se remémorer toute la chaîne de mouvements pour dire où il se situe. » nous relate Audrey Mercère.

Peps Eurêka : comment ça marche ?

Le programme est composé de 10 séances d'environ 2h30. **La reprise est prévue pour février.** Participation financière demandée à la hauteur de **30 € pour l'ensemble du cycle**, par personne, ou 40 € pour un couple. La Ville prend en plus à sa charge l'équivalent de 25€ pour une personne et 30€ pour un couple.

Les ateliers, proposés par la MSA sont ouverts à toute personne de plus de 60 ans.

Prendre soin de soi lors d'ateliers de rigologie

Destinés aux plus de 60 ans, plusieurs ateliers de Rigologie ont été proposés pour à la fois vivre un moment de convivialité et prendre soin de soi.

Les cycles de séances recommandent différents exercices et outils à faire chez soi pour apprendre ou réapprendre à se connaître et à répondre à ses besoins.

Au cours de jeux coopératifs, de mimes, de vocalises, de sophrologie ludique, de respiration ou de danses : chacun

est amené à « *accueillir, identifier et libérer ses émotions pour plus de légèreté retrouvée* » nous explique Corinne Marchand, animatrice des ateliers.

« *En réenclenchant la mécanique du sourire et du rire, nous améliorons notre bien-être. Le diaphragme se détend. Nous stimulons nos zygomatiques. Nous cherchons aussi à avoir de nouveau une respiration ventrale.* »

Un moment où l'on ressent les bénéfices autant physiques que psychologiques. Le cycle de 6 séances a accueilli une dizaine de personnes.

Renseignements & inscriptions : 02 51 59 97 00 - action.sociale@mairie-saintjeandemonts.fr

La Maison Intercommunale des Services Aux Publics (MISAP) se construit à Saint-Jean-de-Monts

16 octobre : lancement des travaux avec la 1^{ère} pierre de la Maison Intercommunale des Services. Le but ? Réintroduire de la proximité avec les services publics au sein d'un même lieu à la fois pratique et favorisant les échanges et le lien entre les habitants. Cette structure intercommunale, située Place de l'Église à Saint-Jean-de-Monts, sera gérée par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts. Explications.

Des services et du lien

À l'heure où les services publics de l'État semblent être de moins en moins présents dans le milieu rural, la Maison Intercommunale des Services veut **améliorer la situation en réintroduisant tout un ensemble de présences institutionnelles de proximité pour simplifier les démarches quotidiennes**. À terme, ce bâtiment pourra héberger toute une offre de services pour laquelle la collectivité demandera la labellisation « Espace France Service ».

Un guichet unique pourra regrouper des organismes comme :

- la Caisse d'Allocations Familiales,
- le Trésor Public,
- la Caisse Nationale d'Assurance Maladie,
- la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse,
- la Mutualité Sociale Agricole,
- Pôle Emploi.

Des moments pour l'enfance

L'ambition de ce lieu à destination de tous les habitants du territoire est aussi d'apporter du soutien envers les parents avec notamment la présence :

- du **Relais Assistante Maternelle Intercommunale (RAMI)**

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Le RAMI apporte aussi

un soutien et un accompagnement aux assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

- un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LEAP)**

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans accompagnés par un adulte, un parent ou une personne de son entourage, afin de participer à **des temps conviviaux autour de jeux et d'échanges**.

Solidarité et proximité

La MISAP accompagnera le public dans les **démarches d'aides à l'habitat et d'insertion sociale**.

La maison des saisonniers

En complément des activités administratives et sociales et dans la continuité de l'accueil du Pôle Emploi, la Maison des Services souhaite **mettre en lien les employeurs avec les saisonniers**.

Un lieu culturel

Le musée numérique « **Micro-Folie** », actuellement à la Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts, sera présent au sein de la Maison Intercommunale des Services, favorisant ainsi les liens intergénérationnels.

Véritable Musée Numérique, la Micro-Folie présente **les chefs d'œuvres des collections des grands établissements nationaux** tels que le Louvre, le Musée d'Orsay, le Château de Versailles, etc.

Les créations sont exposées en très haute définition. Grâce aux technologies 3D ainsi qu'à la réalité virtuelle, les participants peuvent même se plonger dans des promenades immersives.

Mais aussi...

Le socle de services pourra être enrichi par d'autres partenaires locaux privés ou publics en matière d'aide à l'habitat, d'insertion sociale, de mobilité, etc.

La Maison Intercommunale des Services proposera ainsi un lieu aux pratiques multiples, favorisant les échanges et le lien intergénérationnel ! **Aboutissement des travaux prévu fin 2021.**



La Police Municipale poursuit sa modernisation

Nouveaux véhicules et équipements, formations aux nouvelles pratiques, la Ville de Saint Jean-de-Monts a pour enjeu d'équiper les Policiers Municipaux au mieux pour leur permettre d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions possibles. Entretien avec James Blanchet, Responsable de la Police Municipale



Les agents de la Police Municipale se forment et s'équipent.

Quels sont les effectifs de la Police Municipale ?

À l'année, nous sommes 5 policiers titulaires et deux ASVP. Notre service a une convention avec la Commune de Le Perrier.

De mai à septembre, 3 renforts viennent nous porter main forte, à savoir deux assistants temporaires de police municipale et une personne à l'accueil pour assurer la gestion des appels téléphoniques et des objets trouvés.

Quel est le niveau d'équipements des policiers en 2020 à Saint-Jean-de-Monts ?

Logiciel, tenues, véhicules, technologies, instruments de défense : les bons outils sont nécessaires pour mener à bien nos missions, comme tout professionnel. À Saint-Jean-de-Monts, nous bénéficions d'un excellent niveau d'équipement.

Quels sont vos nouveaux matériels techniques ?

Lors du mois de mars, nous avons été équipés d'un système de radios longue portée. Utiliser une radio portative plutôt qu'un téléphone, c'est plus pratique, plus rapide et plus sécurisant pour nous. Cela permet d'être concentré sur nos tâches. Nos canaux couvrent tout le secteur. Nos nouveaux logiciels

informatiques nous permettent aussi d'être plus efficaces et de rendre compte rapidement aux autorités administratives et judiciaires.

Qu'en est-il des véhicules ?

L'une de nos voitures de patrouille était arrivée en fin de vie. Nous sommes maintenant équipés d'un 308 SW break, qui correspond à nos besoins, tant pour les espaces partagés que pour le coffre qui nous autorise à transporter par exemple des animaux. Notre nouveau véhicule est aussi plus respectueux de l'environnement.

Quid des formations ?

Nous suivons des formations continues pour le maintien et le développement des compétences et pour l'utilisation de nos équipements.

Nos moyens de défense nécessitent des précautions d'usage et une formation exigeante. Nous sommes actuellement en formation préalable au maniement du pistolet à impulsions électriques dont nous serons équipés en 2021, comme beaucoup de collectivités maintenant.

Police Municipale, gendarmerie : qui fait quoi ?

La Police Municipale joue un rôle important de proximité et de relation au quotidien avec les Montois et l'ensemble des acteurs de la vie locale. La Police Municipale effectue des missions de police administrative à but préventif. Elle est sous la direction de Madame le Maire. Dans cet objectif de prévention, les missions s'orientent sur la surveillance des bâtiments publics et des établissements scolaires.

La Police Municipale sécurise les lieux et la population. Elle veille à la tranquillité publique. Cela concerne tous les types de nuisances : sonores, troubles de voisinages, dépôts sauvages de déchets en ville et en forêt.

La gendarmerie nationale est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois, assurer la sécurité publique et l'ordre public. La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles. D'ailleurs les dépôts de plainte doivent être effectués en gendarmerie. Les gendarmes réa-

lisent différentes missions d'intervention, de renseignements et d'accueil. Tous travaillent de concert et en étroite collaboration.

Qui appeler ?

Composez le 17 ou le 112 en cas d'urgence concernant un accident de la route, un trouble à l'ordre public ou une infraction pénale. Une équipe de policiers ou de gendarmes se rendra sur les lieux.

Vous pouvez aussi envoyer un SMS gratuitement au 114, si vous ne pouvez pas parler (handicap, danger, violence conjugales ou intrafamiliales par exemple). Vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant.

La Police Municipale est joignable au 02 51 59 97 09 tous les jours en semaine sur les horaires d'ouverture de la Mairie. Les policiers municipaux interviennent aussi le week-end sur appel des services de secours, de sécurité et des élus.

Élection du Conseil d'Enfants 2020 - 2022

Le 20 novembre, Journée Internationale des Droits de l'enfant, se sont déroulées les élections du Conseil d'Enfants. L'occasion pour les 180 élèves des classes de CM1 et CM2 des 3 écoles élémentaires de la commune de s'investir dans la vie de la ville.

Environnement, aires de jeux, activités intergénérationnelles : autant de sujets abordés dans les programmes des 43 candidats.

Comme pour les élections municipales, des bureaux de vote étaient installés dans chaque établissement. Les élèves des écoles de la Plage, d'Orouët et Saint-Jean se sont donc exprimés démocratiquement en élisant **18 conseillers**.

Les élus sont : Lily Chenillot, Raphaël Dartois, Maloé Debien, Ewann Frotin, Zack Leclerc, Lola Mavounza, Mathieu Patu-
rel, Emilie Pineau, Anthony Revel, Fabiola Simoneau, Basile Baudon, Mathieu Boutolleau, Elsie Fetiveau, Paolo Fleury, Fanélie Roquand Patalita, Axel Vrignaud, Rose Guibreteau, Eloïse Raballand.



Marie Bernaben, Adjointe en charge de l'enfance-jeunesse et des affaires scolaires, a prononcé les résultats. Elle nous explique l'enjeu « L'élection d'un Conseil d'Enfants favorise l'apprentissage de la citoyenneté. Le Conseil des Enfants permet d'impliquer les jeunes dans le quotidien de notre commune.

Dès le début du processus, la Ville explique aux enfants leur futur rôle à travers les interventions d'un élu municipal et d'un représentant du service enfance-jeunesse dans chaque classe concernée.

Comme des adultes, ils doivent faire la démarche de se présenter, avoir des projets d'intérêt général, faire une campagne, défendre des idées et susciter l'adhésion de leurs camarades. Nous pouvons tous admirer le sérieux de leurs propositions et leur investissement.

Leurs besoins, leurs opinions et leurs projets seront pris en compte et influenceront, dans tous les domaines qui les concernent, la prise de décision des élus municipaux.



Les jeunes Montois s'engagent pour la vie de la Commune.

Il s'agit pour la Municipalité de donner la parole aux jeunes afin de créer un espace de participation. Nous les encourageons ainsi à être des acteurs de la vie locale. »

Les élus du Conseil d'Enfants se réuniront régulièrement pendant 2 ans pour concrétiser leurs projets. Ils seront accompagnés par les agents du service enfance-jeunesse de la Ville et par des élus municipaux.

Selon les règles sanitaires, la Ville aura le plaisir d'installer officiellement le Conseil Municipal des enfants dès que possible au sein de l'Hôtel de Ville.

Félicitations aux élèves, aux candidats et aux nouveaux élus !



Ville Amie des Enfants UNICEF

Le Conseil d'Enfants est un espace d'expression offert aux jeunes de la commune. L'importance accordée aux enfants au sein de la Ville de Saint-Jean-de-Monts a été récompensée par l'obtention du titre "Ville Amie des Enfants" décerné par l'UNICEF depuis 2006.

Droit d'être protégé, droit à l'éducation, droit à la non-discrimination : la Ville de Saint-Jean-de-Monts s'engage pour faire respecter et défendre les Droits de l'Enfant, juridiquement inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990.

Forte de son engagement pour le respect des Droits de l'Enfant, la Ville a demandé le renouvellement du titre.

Le CCAS aux côtés des Montois au quotidien

En cette période de crise sanitaire, chacun peut rencontrer des difficultés. Mais vous n'êtes pas seul ! Aide aux familles et aux aînés, transport, produits de première nécessité, hébergement d'urgence : le service de l'action sociale, le Centre Communal d'Action Sociale et l'épicerie Coup de Pouce, à La Passerelle, sont là pour aider ceux qui traversent un coup dur. N'hésitez pas à appeler ou vous présenter.

Le service vous accueille tous les jours de la semaine, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, de préférence sur rendez-vous, pour tout simplement répondre à vos questions, vous informer sur vos droits et si nécessaire réaliser des orientations adaptées à chacun. En voici quelques exemples :

Une aide sans dossier : le transport gratuit pour tous

Pour rappel, deux types de solutions sont proposés par la Ville :

- **le bus urbain.** Parce que chacun doit pouvoir se déplacer facilement au sein de Saint-Jean-de-Monts, le bus y est devenu gratuit en 2020. À travers ce choix, la Commune défend aussi des convictions environnementales.
- **le petit bus.** La Ville l'a mis en place pour permettre gratuitement aux personnes de plus de 60 ans et/ou à mobilité réduite d'aller faire leurs courses et d'accomplir des démarches. L'inscription se fait auprès du service Action Sociale et Solidarité.

Actions en faveur des aînés

Le CCAS met en place des actions de convivialité en faveur des seniors afin de leur permettre de rompre avec la solitude, notamment avec le repas et la sortie des aînés qui ont respectivement accueilli 703 et 247 personnes en 2019. D'autres ateliers sont régulièrement proposés (cf. p. 12). Ces moments sont précieux. Ils permettent de tisser du lien entre Montois.

Pour préserver la santé de tous et conformément aux mesures gouvernementales, ces temps de convivialité organisés tous les ans par le CCAS ont malheureusement dû être annulés en 2020.

Aides sur dossiers

Le logement social

Le service assure la gestion des demandes de logement social et des candidatures, en lien avec les bailleurs qui finalisent leur attribution. Le parc locatif de logement sociaux est à ce jour constitué de 280 biens sur Saint-Jean-de-Monts. Ils demeurent la propriété des bailleurs.

Personnes fragilisées, isolées, en difficulté.

Pour vous, vos proches, vos connaissances, contactez le CCAS !



Aides financières

Des aides peuvent être attribuées pour le règlement de certaines charges, notamment liées à la scolarité des enfants. Les situations financières sont étudiées par le Conseil d'administration du CCAS, en fonction de critères et au cas par cas.

L'hébergement d'urgence

Violence conjugale et intrafamiliale, sinistre, famille avec jeunes enfants sans solution de logement : la Ville peut proposer, après évaluation de la situation, une solution d'hébergement ponctuelle et temporaire pour répondre aux situations urgentes et pour mettre à l'abri ceux qui en ont besoin, avant d'être dirigés vers une aide à plus long terme.

Les personnes sans domicile stable qui sollicitent un hébergement sont orientées vers le 115. Dans le cadre du plan « grand froid », un accueil d'urgence pour une nuit peut toutefois être proposé aux sans-abri en fonction de la disponibilité de l'hébergement d'urgence. La Préfecture de Vendée a par ailleurs sollicité notre commune pour accueillir, avec solidarité, des demandeurs d'asile et des familles de migrants.

Soutien à la constitution des dossiers administratifs

Le CCAS peut fournir un support pour remplir certaines formalités. Il instruit, par exemple, les demandes d'aides sociales pour la prise en charge des frais d'hébergement en établissement ou du maintien à domicile.

Passons la porte de l'épicerie sociale Coup de Pouce à La Passerelle

Ouverte à toute personne résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, l'épicerie sociale permet à ceux qui rencontrent des difficultés financières de pouvoir s'approvisionner à moindre coût en produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène. Au 31 décembre 2019, 138 familles du territoire ont pu accéder à l'épicerie, soit 273 bénéficiaires (167 adultes et 106 enfants).

Des animations, sorties et tarifs réduits sont également proposés aux inscrits.

Admission après étude de la situation du ménage sur RDV en contactant le 02 51 59 35 89 du lundi après-midi.

ESPACE RESERVE A L'EXPRESSION DES ELUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Lors du 2^e confinement, toute l'équipe du groupe majoritaire a travaillé avec les services municipaux pour soutenir toutes les Montoises et tous les Montois. Nous avons aidé les professionnels avec l'exonération de la taxe d'occupation du domaine public pour 500 000€. Pour épauler les familles, nous avons distribué des masques aux enfants.

Le partenariat avec l'Unité Mobile de premiers Secours, les accompagnements du Centre Communal d'Action Sociale et la mise en place de services innovants à la Médiathèque pour maintenir l'accès à la culture et au numérique sont autant d'actions aux côtés des Montois.

Concrétisant notre programme, nous avons fait avancer le projet de santé, procédé aux élections du Conseil Municipal des enfants, assuré notre aide auprès des associations, garanti un lien avec les personnes les plus précarisées ou encore effectué une collecte alimentaire qui a révélé une formidable solidarité.

Les décorations lumineuses, rénovées cette année, ainsi qu'un superbe aménagement paysager réalisé sur la place Jean Yole par les services techniques de la Ville - remercions-les -, ont apporté la gaieté de Noël particulièrement attendue.

L'année 2020 a révélé des dynamiques, des volontés de projets, une solidarité et une attention aux autres. Conservons ces énergies positives pour construire l'avenir. Que la fin de cette crise en 2021 nous permette de reprendre le cours de nos vies avec optimisme et détermination, dans le respect des gestes barrières.

Les élus du groupe majoritaire, disponibles et mobilisés pour vous tous et pour l'intérêt général, vous souhaitent sincèrement une heureuse et très réussie année 2021. À Madame le Maire, ainsi qu'à sa famille et ses proches, toute l'équipe d'Agir Ensemble adresse ses vœux pour cette nouvelle année.

Agir Ensemble

<https://www.facebook.com/saintjeandemonts2020>

www.saintjeandemonts2020.fr

ESPACE RESERVE A L'EXPRESSION DES ELUS DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Chers Montoises et Montois,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une crise sanitaire inédite, dont les conséquences économiques et sociales ont été, sont et seront particulièrement dures pour la population. Beaucoup ont souffert directement ou indirectement de la COVID.

Cette pandémie nécessite que nous poursuivions nos efforts de vigilance qui, nous l'espérons vont permettre de faire de 2021 l'an du renouveau. Face à cette situation, il faut que la municipalité soit offensive. Elle doit d'une part défendre tous les pans de notre tissu économique de proximité et d'autre part venir en aide à nos associations, poumon vital de notre commune.

Il faut que les projets communaux soient axés prioritairement vers l'amélioration de notre qualité de vie et le développement du bien-être de tous les habitants sans exception en recherchant des économies substantielles pour éviter d'avoir à alourdir les charges fiscales des Montois.

Aussi, quand Madame le Maire fait ce choix fort de privilégier en priorité sa communication par le recrutement d'un conseiller spécial, nous élus de l'opposition sommes en droit de nous interroger sur la réelle nécessité d'un tel poste face aux difficultés rencontrées dans le quotidien par nos concitoyens ?

Comment par ailleurs rester insensibles face aux chiffres en nette hausse des atteintes aux personnes et de la délinquance ! N'est-ce pas un sujet plus essentiel que de penser à engager son communicant de campagne électorale ?

Nous serons vigilants en cette période d'élaboration de budget afin que vos intérêts soient défendus au mieux et éviter que des projets coûteux et disproportionnés soient engagés sans réflexion au regard des situations financières dégradées après cette année 2020 tronquée.

Montoises et Montois, nous continuons d'être à votre écoute et nous vous présentons nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année soit porteuse d'espoirs.

Vos élus : Gaëlle CUCINIELLO, Amélie RIVIERE, Pierre-Jean EVEILLE, Vincent HOREAU, Christian LEPLU, Yves MATHIAS

[https:// Autrementsaintjeandemonts.com](https://Autrementsaintjeandemonts.com)

HORAIRES

• HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 00

relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

Les rendez-vous sont à privilégier

du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30 • Le samedi de 9h à 12h

• SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 17

urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr

Accueil physique **uniquement sur RDV** du

lundi au vendredi de 9h à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

• OFFICE DE TOURISME

Odysée : 67, esplanade de la Mer

Tél. : 02 72 78 80 80

www.paysdesaintjeandemonts.fr

accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

Jusqu'au 31 mars

Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de

14h à 17h30 - Fermé jeudi et dimanche

Ouvert les jeudis pendant vacances de

février.

• MÉDIATHÈQUE • ESPACE CULTUREL

Boulevard du Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans

Respect des consignes sanitaires (respect des distances, gel hydroalcoolique)

Pas plus de 4 personnes par famille

Enfants seuls à partir de 12 ans

Pas de lecture sur place

Accès à l'espace multimédia uniquement sur

rendez-vous au 02 51 58 90 04

Lundi : de 14h à 18h

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi : de 15h à 19h

Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h



• SERVICE ENFANCE JEUNESSE

MULTIACCUEIL FRIMOUSSE

35, rue Neuve

Tél. : 02 51 58 25 00

Accueil collectif des enfants âgés de 10

semaines à 4 ans

ACCUEIL DE LOISIRS BORD À BORD

33, rue Neuve

Tél. : 02 51 59 09 16

Accueil collectif des enfants âgés

de 3 à 12 ans.

FOYER DE JEUNES

1, rue des Moulins

Tél. : 02 51 58 18 36

Accueil collectifs des jeunes de 11 à 17 ans.

• BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage

Horaires : du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Samedi : de 9h30 à 12h30

• LA GARE ROUTIÈRE

Boulevard du Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 97 33

Mardi, jeudi, vendredi, samedi :

de 9h à 12h15

Mercredi : de 9h à 12h30

et de 14h à 17h15

Fermeture les dimanches, lundis

et jours fériés.

MARCHÉS

• MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Place Jean Yole

Grand marché : les mercredis

et les samedis matins

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents

services et conseils grâce aux

permanences organisées tout au long de

l'année.

À l'Hôtel de Ville

18, rue de la Plage

• CONCILIATEUR DE JUSTICE

uniquement sur rendez-vous auprès

de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Au Centre d'Activités Sociales La Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

• CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts) Le 4^e mercredi du mois

uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 49 66 90

• Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Permanence gratuite d'accès aux droits

le 2^e lundi du mois uniquement sur rendez-

vous. Tél. : 02 51 08 84 84

• ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR

Le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

• MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV au 02 51 35 23 21

• MUTUELLE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE SOLIDAIRE MCRN

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 07 87 57 33 80

Le 3^e vendredi du mois - **uniquement**

sur rendez-vous



Les services municipaux vous accueillent

HÔTEL DE VILLE

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

et le samedi de 9h à 12h



SAISON CULTURELLE



Sélection de temps forts de la saison 2020-2021 à Odyssea et la Médiathèque. Retrouvez le programme complet dans l'agenda 5^e Saison et l'agenda de la Médiathèque.

Renseignements et réservations

Odyssea : 02 72 78 80 80 - www.billetterie.omdm.fr

Médiathèque : 02 51 58 91 12
www.saintjeandemonts.fr



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

→ **22 JANVIER À 20H30**

PLATEAU HUMOUR

Le Point Virgule fait sa tournée

Humour

21 €/16 €

Odyssea - Auditorium

→ **13 février - 15H00**

Rentrez !

Avec Guénaél Boutouillet :

présentation de la Rentrée littéraire d'hiver

Médiathèque - Gratuit sur réservation : 02 51 58 91 12



→ **18 FÉVRIER - 20H30**

LA FAMILLE ORTIZ

Jean-Philippe Daguerre

Théâtre

26 €/18 €

Odyssea - Auditorium



→ **19 février - 19H**

Envie d'un bol d'art :

Conférence de Louise Robin : Soleils Noirs, de Velasquez à Soulages.

Médiathèque - Gratuit sur réservation : 02 51 58 91 12

→ **25 MARS - 20H30**

MA GAVALI

Titi Robin

Concert

21€/16€

Odyssea - Auditorium



→ **27 mars - 15h**

Concert chant signé

Par Laëty Tual

Médiathèque - Gratuit sur réservation : 02 51 58 91 12

→ **31 mars - 10H**

Petite Envie d'un bol d'art

Atelier pour les enfants par Anne Simon-Feuillâtre :

Sonia Delaunay

Véronique LAUNAY,
Maire de Saint-Jean-de-Monts,
Présidente de la Communauté de Communes
Océan-Marais de Monts,

**le Conseil municipal
et le Conseil d'enfants,
vous présentent leurs
meilleurs vœux
pour l'année 2021.**

**Discours de Madame le Maire et vidéo
disponibles sur le site Internet de la Ville :**

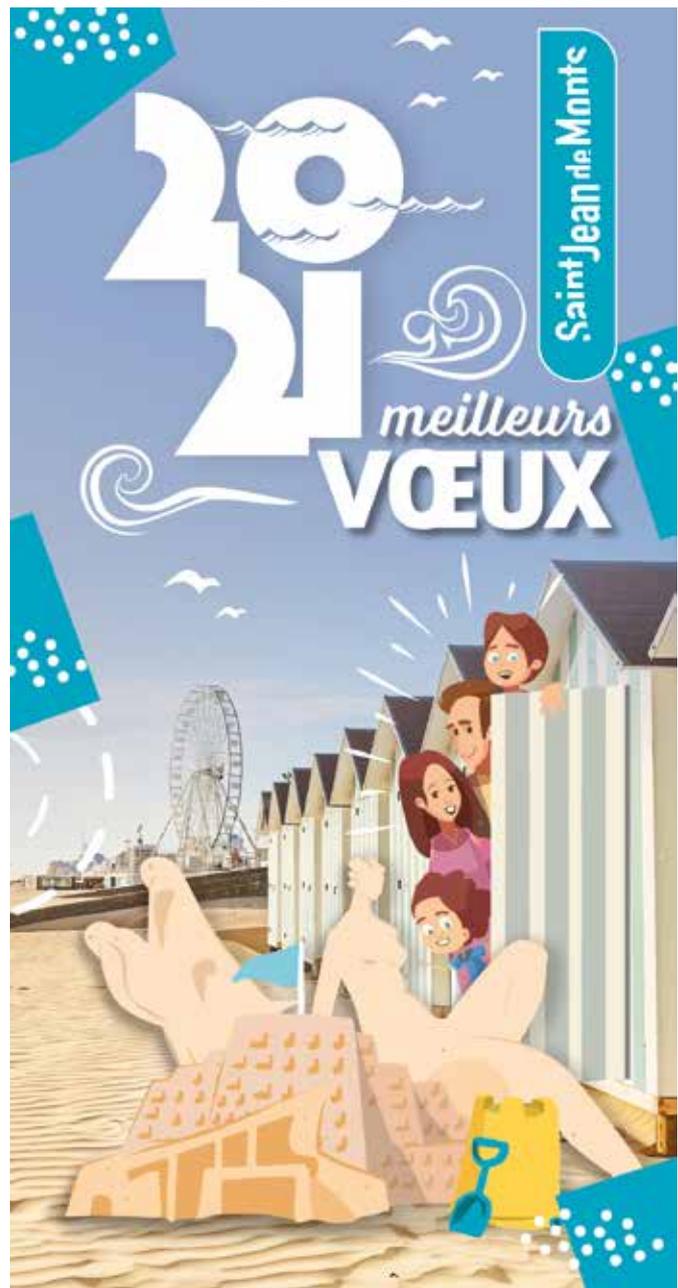
à partir du 9 janvier 2021, 17h

www.saintjeandemonts.fr

et sur la page Facebook :

Ville de Saint-Jean-de-Monts

*En raison de la crise sanitaire, la cérémonie publique
des vœux à la population ne pourra avoir lieu.*



La Ville renouvelle sa labellisation 4 fleurs

Le jury national des « Villes et Villages Fleuris » a de nouveau récompensé la Ville de Saint-Jean-de-Monts par le label « 4 Fleurs ». Un titre qui confirme, au fil des années, le maintien des efforts réalisés pour offrir un cadre de vie agréable tout en agissant pour la transition écologique.

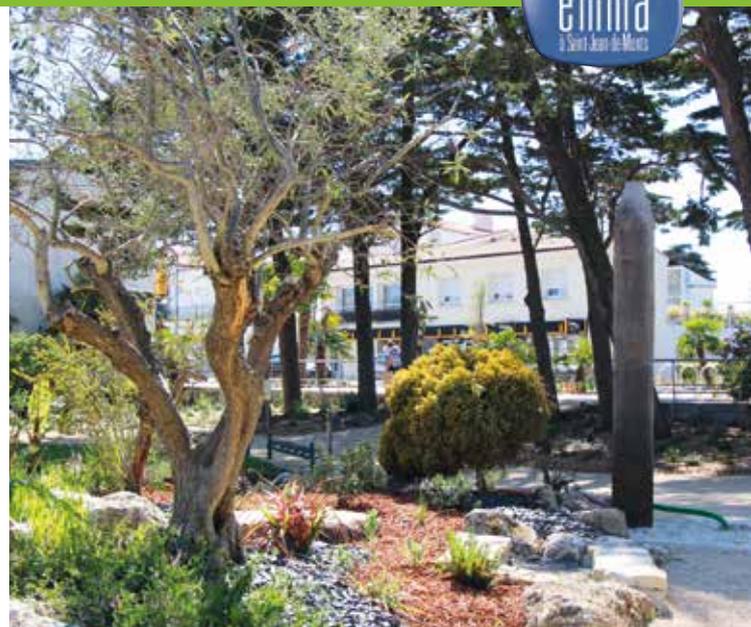
21 ans sans fausse note

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie en examinant la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Preuve de son sérieux en la matière, la Ville de Saint-Jean-de-Monts est labellisée « 4 Fleurs » depuis 1999. Selon le jury : « Saint-Jean-de-Monts a su faire évoluer ses pratiques afin de proposer un cadre de vie préservé à ses habitants et visiteurs. Aujourd'hui, la transition écologique et la protection de l'environnement sont le fil conducteur des actions de la Ville. »

Démocratie au quotidien

Agir pour la transition écologique, c'est accompagner le changement d'époque en impulsant les échanges. Le jury félicite à ce titre que « De nombreuses animations favorisent le lien social et la pédagogie : journées « Plantes et Nature », visites des serres municipales, ateliers de plantation, etc. et la Ville communique activement envers les habitants : guide « Eco-jardinons à Saint-Jean-de-Monts, magazine municipal, panneaux pédagogiques, etc. La Commune veille également à associer la population aux différents projets de la ville. »



«Villes & Villages Fleuris» récompense Saint-Jean-de-Monts.

Agir en faveur de la biodiversité

La Municipalité a à cœur d'agir pour l'existence et la survie de la diversité des espèces vivantes. À ce titre, le jury note que « La palette arbustive est variée. La découverte de plusieurs aménagements paysagers a mis en avant une belle palette florale. La Ville entreprend des actions spécifiques en faveur de la biodiversité : suivi écologique des plages et des dunes, mesures de gestion adaptées aux prairies naturelles, suivi attentif des plantes envahissantes, etc. La valorisation des taillées et des ponts qui les traversent a été réalisée, permettant de conforter la connaissance de ce milieu si particulier. »

Utiliser les énergies renouvelables

La Ville veille à préserver nos ressources. Il s'agit d'une responsabilité environnementale pour nos enfants. Le jury note que « La Ville privilégie une gestion raisonnée des ressources naturelles : zérophyto, paillage, récupération de l'eau des forages, étangs et fossés, sondes d'humidité pour les espaces sportifs, valorisation des déchets verts en paillis ou compost, nichoirs à mésange et le bois de l'ancienne estacade a même été judicieusement recyclé puis transformé ! »

Un espace public de qualité

Nous préférons tous vivre dans des lieux de vie plaisants et confortables. En la matière, le jury national des « Villes et Villages Fleuris » considère que « L'espace public est qualitatif sur l'ensemble de la commune. Le paysage est préservé aux abords des établissements d'hôtellerie de plein-air et l'accessibilité est prise en compte dans chaque aménagement. Le travail mené en faveur de la reconquête du milieu dunaire, de la protection des espaces naturels ainsi que de la requalification du bourg et du front de mer sont à féliciter ; une plus large place est ainsi accordée aux piétons et au végétal. »

La Ville agit ainsi pour la transition écologique, avec le souhait de fournir un cadre de vie agréable pour tous !